

Il faut stopper les fossoyeurs de la DGFIP !

Tous les services sont touchés par les manques d'effectifs et les restructurations. Après les 2130 de 2019, les destructions d'emplois d'ici 2022 pourraient être, selon la presse, de l'ordre de 18 000 à 25 000 au sein de notre administration. Qui, aujourd'hui, peut être sûr d'avoir demain un poste, une affectation, avec des conditions de travail décentes et pour exercer quelle mission ?

Le projet Darmanin-Parent de « déconcentration de proximité » (ou « géographie revisitée ») va exploser les structures façon puzzle et supprimer davantage d'implantations.

Pour exemple, la direction de Vendée a dévoilé son projet triennal : suppression de 100 emplois en 3 ans, maintien d'1 seul SPF, 2 SIE, 2 SIP, suppression des 22 trésoreries pour ne garder que 3 « back-office », création de 2 ou 3 agences comptables, un pôle unique de contrôle fiscal est envisagé et le devenir du PRS est incertain dans le cadre du projet de réseau unique de recouvrement.

Autre exemple, la direction du Cher a annoncé son intention de fermer les accueils, 13 trésoreries, 3 SIE, 1 ou 2 SIP, 1 SPF et de regrouper la BCR avec le PCE. Le PRS serait sur la sellette. La direction du Cher ne serait organisée qu'autour de 3 bassins : Bourges, Saint Amand et Vierzon.

Comme on peut le constater, les projets sont bien avancés, mais la DG veut imposer (difficilement) une véritable omerta sur le sujet !

Le démembrement de la DGFIP est engagé : extension des agences comptables, réflexions pour une agence du recouvrement fiscal et social, une agence du contrôle des entreprises, volonté de transférer la mission topographique à l'IGN, maisons de services au public à la place de nos accueils, tout internet plutôt que l'accueil physique, travail à distance, etc. Le dépeçage est en marche...

Le corollaire aux restructurations est la remise en cause des droits et garanties des agents. Pour exemple, l'introduction cette année à la DGFIP de la pratique du détachement d'office à l'occasion de l'extension des agences comptables est une première qui touchera demain chacun d'entre nous (avant-projet réforme Fonction Publique). Rappelons que 14 directions sont préfiguratrices de l'affectation au département (= au bon vouloir du directeur), mais aussi que la rémunération arbitraire et la mobilité forcée arrivent pour tous les corps de la DGFIP, dans le cadre du RIFSEEP en janvier 2020.

Avant-projet de réforme de la Fonction Publique : une bombe contre nos statuts !

Cet avant-projet, inspiré du privé et imposé à marche forcée (refus de la DG de le suspendre et onze mesures prises par ordonnance), sapera les droits des agents de la DGFIP.

suite pièce à télécharger

fichiers:



[Télécharger appel_greve_14_mars.pdf](#) (390.05 Ko)

Public: [Infos / actions](#)
[Luttes 2019](#)

[A](#)

- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
